



DOSSIER DE PRESSE



Inauguration du 7 décembre 2017 & premier bilan de la présence des services publics à Station F



Powered by
L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE

In partnership with



SOMMAIRE

P3. Edito des Ministres Gérard Darmanin et Mounir Mahjoubi

P4. Station F, une incarnation de la French Tech

P5. French Tech Central : ce que la sphère publique peut offrir aux startups

P6. Des experts des services publics pour accompagner la croissance des startups

P10. Bilan intermédiaire de la présence des services publics à Station F

P12. Des services publics qui s'adaptent en continu pour répondre aux startups

P14 : ANNEXES

Présentation des services publics partenaires de French Tech Central

La gouvernance du projet

French Tech Central : 1000 m² pour rassembler l'écosystème startup français et international

Quels usages pour les visiteurs de French Tech Central ?

Rapprocher l'écosystème startups des laboratoires de recherche, sous la houlette d'Inria

Éditorial des ministres



« Faire évoluer l'administration pour la rendre toujours plus adaptée à ses usagers, c'est le sens de la démarche « Action Publique 2022 » lancée en septembre 2017 sous l'autorité du Premier ministre. Promouvoir les start-ups en France et dans le monde, les mettre en relation et faciliter la vie des entrepreneurs, c'est la finalité de l'action menée depuis 2013 par la Mission French Tech. A l'intersection de ces deux volontés se trouve aujourd'hui un lieu, French Tech Central, que nous sommes ravis d'inaugurer au sein de Station F et en compagnie de Xavier Niel.



Espace ouvert et inédit de dialogue entre une trentaine d'administrations et les start-ups, French Tech Central est à l'image de l'administration que nous voulons, avec 5,4 millions agents publics qui œuvrent quotidiennement au service de nos concitoyens et de toutes celles et tous ceux qui entreprennent, qui innovent. Il s'agit d'un lieu d'information et d'accompagnement, qui incarne l'engagement du Président de la République de mettre l'Etat au service d'une société de confiance et sur une trajectoire résolue d'innovation. Il illustre, également, les échanges renforcés que nous souhaitons favoriser dans le cadre du Tour des Start-ups initié à l'automne par le Premier ministre.

Dans cet esprit d'adaptation et d'innovation continue, un appel à projets a été lancé en juin dernier afin de développer de nouveaux services à l'intention des start-ups de la French Tech. Nous sommes ravis de saluer aujourd'hui les 6 lauréats de cette démarche, qui a vocation à essayer partout en France. »

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État chargé du Numérique
auprès du Premier ministre

Station F, une incarnation de la French Tech

L'écosystème des startups françaises est celui qui s'est développé le plus vite en Europe ces dernières années analysait le *Financial Times* en janvier dernier, et Paris talonne désormais Londres comme capitale européenne des startups.

L'action publique French Tech, depuis son lancement en novembre 2013, a été conçue pour amplifier la formidable dynamique des startups françaises avec l'ambition de favoriser la structuration et le développement en France d'un environnement propice à leur croissance : diffuser une « culture startup » et susciter en France un mouvement d'adhésion en faveur des startups, développer une fierté d'appartenance parmi les entrepreneurs, « redorer » l'image internationale de la France pour faire reculer le French bashing et attirer vers les startups françaises talents et investisseurs internationaux.

Cet élan avait l'objectif de rendre globalement les startups françaises plus visibles et crédibles pour leur permettre d'attirer plus d'investissement (notamment des grands groupes, des fonds d'investissement étrangers), plus de talents à recruter ou plus de clients (consommateurs ou BtoB), etc.

Station F incarne désormais « physiquement » l'action publique French Tech. L'initiative French Tech se dote d'espaces au sein de Station F pour poursuivre son action au service de l'ensemble des startups françaises, et aller encore plus loin. Ce projet stratégique est à la fois un aboutissement et un nouveau départ de la politique menée en soutien des startups.

Dans ces espaces de rassemblement, des startups venues de partout en France et de l'étranger, des investisseurs, des chercheurs, des services publics, des visiteurs internationaux s'y côtoient : notre ambition est qu'ils s'y sentent chez eux !

Ce lieu, baptisé **French Tech Central**, facilite les innovations pour transformer les services publics ou encore les rapprochements entre les startups et les étudiants et chercheurs scientifiques.

Bienvenue à French Tech Central !

French Tech Central : ce que la sphère publique peut offrir aux startups



Les 4 dimensions du projet

1. **Un lieu de passage, d'information et de rencontre pour toutes les startups françaises** au-delà de celles hébergées à Station F : startups en régions, en Ile-de-France, startups installées à l'international de passage à Paris, etc.
2. **Un lieu anglophone d'information et d'accueil pour les talents étrangers de la Tech** : startups, entrepreneurs, investisseurs, etc. Un « **International Welcome Desk** » avec des informations très concrètes pour des talents étrangers.
3. L'installation sur site de plus de **30 services publics pour les startups**, en permanence ou à temps partiel. En complément un programme **de conception et d'expérimentation de nouveaux services pour les startups** par les services publics présents.
4. Un lieu d'interface entre les startups et les **talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français**, à travers un partenariat avec Inria, l'institut de recherche public en sciences du numérique.

1. Des experts des services publics pour accompagner la croissance des startups

Un accompagnement dans les démarches administratives et fiscales adapté aux besoins des startups :

Comme toutes les entreprises, les startups, pour se développer ont affaire aux différentes administrations et acteurs publics : pour le paiement des impôts et cotisations sociales, le dépôt d'un brevet, la création de leur société, le financement, le développement à l'international, etc.

La qualité de la relation avec les différentes administrations est un enjeu crucial pour les startups qui font face à de très nombreux défis liés à leur forte croissance : recrutements, internationalisation, modèle de financement spécifique,...

Au sein de French Tech Central, l'adaptation du service public peut prendre deux formes :

1. L'accompagnement par des agents publics qui connaissent les spécificités des startups, des « référents startups » de chaque administration.
2. L'accès à un accompagnement ou des procédures spécifiquement développées pour les startups.

Les services publics présents à French Tech Central :



- **Un accès privilégié à toute l'expertise technique et juridique des services publics :**

L'Agence nationale des fréquences apporte une expertise technique sur les fréquences, particulièrement adaptée à tous les projets liés à l'IOT, à la 5G, à la voiture autonome : choisir un type de modulation ou de codage, tester une banque de fréquences. Tout est réalisé sur place.

L'Arcep propose aux startups de bénéficier d'un allègement des obligations liées aux attributions de fréquences, avec une possibilité de tester un service dans des conditions commerciales réelles.

La Banque de France et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) propose une expertise sur la régulation des FinTech.

La CNIL propose une information détaillée sur la réglementation sur les données personnelles, notamment pour permettre d'anticiper la nouvelle réglementation européenne plus protectrice qui entrera en vigueur en mai 2018 (RGPD).

Le CNUM : Le Conseil organise des concertations régulières, au niveau national et territorial, avec les élus, la société civile et les entreprises. En tant qu'interface entre les pouvoirs publics et les écosystèmes, il souhaite profiter de sa présence à Station F pour renforcer sa proximité avec les acteurs présents sur le campus, à travers des auditions individuelles, des ateliers contributifs ou encore l'animation d'événements sur les enjeux politiques de la transformation numérique.

DITP – ex SGMAP : La Direction Interministérielle de la transformation publique (ex - Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique) est un service du Premier ministre qui accompagne les administrations dans la conception de services publics innovants. Avec une volonté particulière de simplifier la vie des entreprises, la DITP conçoit des services publics, notamment numériques, qui facilitent leurs démarches administratives.

DRAF -Direction régionale de l'agriculture et de la forêt: ce service public s'est engagé dans French Tech Central pour identifier les besoins des startups en matière de FoodTech et de GreenTech, dans la perspective de partager son expertise juridique et de développer de nouveaux projets.

Radio France, grand média public, partage son expérience en termes de stratégie média, en proposant un angle sur les nouvelles technologies et les GAFAs.

- **Exporter, importer : des acteurs publics pour favoriser l'internationalisation**

Business France Export accompagne les entrepreneurs dans leurs démarches d'internationalisation.

Business France Invest accueille les projets d'attractivité.

Les douanes partagent leur expertise pour favoriser la compétitivité des startups à l'étranger en leur faisant économiser des droits de douane ou de la trésorerie.

Bpifrance propose des outils de financement spécifiques pour le développement à l'international.

La Caisse des dépôts sur la smart city

Se financer :

Bpifrance : Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres.

Conseil régional d'Ile-de-France : Acteur important du financement des entreprises, le Conseil régional proposera à partir de janvier 2018 une offre de financement adaptée aux startups, avec l'objectif de soutenir leur croissance.

UGAP : informe et accompagne les startups qui souhaitent trouver des clients dans les administrations.

- **Concrètement, comment les startups peuvent-elles rencontrer les agents et opérateurs publics au sein de l'espace French Tech ?**

- En participant aux ateliers d'informations proposés chaque semaine dans l'espace French Tech Central (rez de chaussée) autour des problématiques rencontrées par les startups : recruter, exporter, se financer, etc.
- En sollicitant des rendez-vous bilatéraux avec l'administration de leur choix via la plateforme en ligne dédiée : www.french-tech-central.com

Des personnels des acteurs publics sont présents ponctuellement ou à temps plein dans les espaces French Tech du 2^e étage de la zone share, et rencontrent les startups dans des bureaux ou salles de réunion réservés par eux, qui garantissent la confidentialité des échanges si nécessaire.

- **Quelle offre de service proposée aux startups par les administrations ?**

Les administrations viennent à la rencontre des startups dans Station F pour répondre à leurs besoins et ont souhaité que ces espaces d'échanges soient aussi des lieux d'expérimentation pour elles afin d'adapter leur offre de services publics aux besoins particuliers des startups. Ainsi, les espaces French Tech constituent un terrain d'expérimentation en temps réel pour les administrations, avec des startups-usagers mobilisables pour identifier les difficultés des startups et tester des nouvelles offres ou nouveaux formats de services publics.

D'ores et déjà, la venue des administrations dans les espaces French Tech de la Station F implique un changement dans leur organisation et/ou leurs méthodes de délivrance des services publics. Cette proximité souhaitée est essentielle pour identifier et se confronter aux besoins formulés par les entrepreneurs eux-mêmes.

C'est ainsi que les partenaires de French Tech Central ont créé le premier Coworking Public, au sein duquel se côtoient les administrations et services publics qui partagent leurs expertises et retours d'expérience.

2. Bilan intermédiaire de la présence des Services Publics

Les rendez-vous individuels (1 administration / 1 startup) :

Depuis le 12 septembre 2017 (85 % des permanences des administrations sont utilisés) :

- 295 RDV pris par les startups dont 250 déjà effectués.

Profil des entrepreneurs inscrits à ces rendez-vous (en pourcentage sur les 295)

- 75% résidents de Station F
- 25 % de l'extérieur
- 25,6 % de femmes et 74,4% d'hommes
(taux supérieur au taux moyen de femmes entrepreneures)

Principaux chiffres de bilan :

- Près de 600 entrepreneurs ont déjà bénéficié d'un accompagnement par un service public présent à French Tech Central (RDV individuels + masterclasses + ateliers dédiés).

Dont 258 résidents de Station F, soit 43 %.

- 5 verticales les plus représentées dans les RDV individuels : IOT - Healthtech - EdTech - FoodTech - FinTech.

Chaque semaine, une masterclass des services publics dans l'espace French Tech Central (rez de chaussée):

Tous les mardis de 12h30 à 13h30, chaque administration partenaire « pitche » son offre de services aux startups puis répond aux questions des startups présentes.

- **Programmation :**

14/11 : Renforcer sa compétitivité avec les douanes - 45 entrepreneurs présents ;

21/11 : Intégrer la propriété intellectuelle dans sa stratégie business avec l'INPI – 45 entrepreneurs présents

28/11 : Faire de la privacy un avantage concurrentiel avec la CNIL – 80 entrepreneurs présents

05/12 : IA, blockchain, cloud... les nouvelles technologies dans les services financiers (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) – 55 entrepreneurs présents

12/12: Conseils sur la stratégie média et prise en compte des innovations technologiques et GAFAM – 55 entrepreneurs inscrits

Reprise en janvier 2018 sur des sujets de Recherche avec Inria, de recrutement avec la CCI et l'Urssaf, et de développement international avec Business France.

Focus sur le 14/11 :

Ateliers dédiés à des entrepreneurs étrangers (program YEI Start IN France) avec une présentation de French Tech Central et interventions des douanes et de l'INPI :

Etaient présents : 13 Américains, 9 Italiens, 4 Sud-Coréens, 5 Sud-Africains, 7 Taïwanais soit 38 entrepreneurs.

QUELQUES TÉMOIGNAGES ...

... DES STARTUPS :

Hussain Ahamed - Startup : Maintool (Montre connectée)

« Cette initiative, elle nous aurait bien servi il y a 3 ans et demi quand nous avons lancé la boîte! »

« C'est vraiment génial de rendre accessibles les administrations de guichet et les faire échanger avec des startups de cette manière, je suis impressionné que ça ait même pu être réalisé, vive la French Tech! »

Ludovic Dazin - Startup : Ads on Board (Réseau street marketing embarqué dans les Transports publics et privés)

« J'étais curieux de voir si l'ouverture de la Banque de France était réelle et j'ai été heureux de voir qu'ils tenaient à vraiment comprendre les besoins des entrepreneurs. » « Ces échanges permettent d'avoir un regard d'institutionnel « ancien » (administration régaliennne) qui est très intéressant. »

« J'ai apprécié qu'il (le conseiller) me livre son analyse et qu'il m'apporte même des idées auxquelles je n'avais pas pensé. »

Christophe Meunier Jacob - Startup : Eiver (App mobile d'assistance à la conduite)

« Des interlocuteurs en chair et en os, c'est un vrai plus. »

« Ce qui est dommage c'est qu'on ait dû attendre mais au moins maintenant ça va arrêter de nous pourrir la vie. »

Clément Rouch - Startup : Marmelade App (App de formation sur mobile)

« C'est génial d'avoir tous ces services réunis en un seul endroit. »

... ET DES ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS :

Nicolas Desruelles - CCI Paris :

« French Tech Central, c'est un espace de liberté. Ici, tout peut se faire en 5 minutes. »

Jean Daniel Jox - Urssaf Ile de France :

« D'habitude on n'a pas le temps de montrer à l'utilisateur comment le service fonctionne sur Internet. Dans les centres d'accueil, les chargés d'accueil cotisants reçoivent tout seul dans leur bureau, et si aucun chargé de la dématérialisation n'est là, les usagers doivent reprendre rendez-vous ultérieurement. Ici, à Station F, c'est différent et ça ne se fait qu'ici. »

Catherine Colombet - Direccte Ile de France :

« A la Direccte, nous avons l'habitude de rencontrer des PME et ETI. Par contre, nous avons moins l'habitude de répondre aux questions « Est-ce que je suis éligible à ? »

Marc Fabre-Garrus - Douanes

« Le lieu est très flatteur pour recevoir une startup : il casse le côté administratif et permet d'inverser les codes. Du coup, les relations avec les startups sont très libres, d'égal à égal, j'oserais dire "amicales".

Ces mêmes relations se sont naturellement créées entre nous, services administratifs. Les amis de mes amis sont mes amis. On a les mêmes objectifs, aider les startups du mieux possible, et la même curiosité. On cherche, naturellement, à créer des synergies entre nous. On a l'impression de faire partie de la famille, de l'écosystème, avec nos propres qualités.»

Anouchka Dybal - Préfecture de l'Etat régional

"En tant que préfecture de région nous avons trouvé très agréable dans le coworking de pouvoir nous familiariser avec les métiers de nos collègues des administrations régionales, et donc de pouvoir vraiment comprendre la transversalité entre leurs rôles. Cela facilite notre rôle de coordinateur ! Nous pouvons mieux aiguiller les entrepreneurs entre ces différentes administrations et mettre en valeur leurs offres."

3. Prochaines étapes :

➤ **Déploiement dans les 13 Métropoles French Tech en régions en 2018**

Les Métropoles French Tech sont des écosystèmes de startups dynamiques partout en France, dont les projets élaborés collectivement avec les acteurs publics et privés locaux en faveur de la croissance de leurs startups ont labellisés par l'Etat.

L'offre de services publics proposée dans French Tech Central est une expérimentation qui a pour objectif d'être généralisée dans les 13 Métropoles French Tech au premier semestre 2018. Dans ce cadre, les directeurs délégués sont associés au dispositif : en octobre 2017, un atelier de partage d'expérience a été organisé en leur présence avec des interventions de la préfecture de région, de l'Urssaf et de la Direccte d'Ile-de-France.

➤ **Mise en place d'une masterclass en anglais dédiée spécifiquement aux entrepreneurs internationaux installés en France.**

4. Des services publics qui s'adaptent en continu pour répondre aux startups :

La cohabitation quotidienne entre de nombreux services publics et une ouverture inédite sur l'écosystème French Tech permet d'identifier régulièrement des améliorations à apporter dans le service proposé. French Tech Central a donc pour ambition de proposer des formats et des contenus différents les prochains mois :

L'appel à projets « Développement des services innovants à l'intention des startups de la French Tech » piloté par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (ex SGMAP)

Les startups sont des entreprises innovantes qui recherchent une croissance rapide, avec une forte vocation à se développer à l'international. Ce modèle se heurte aujourd'hui à une offre de services publics élaborée pour les entreprises traditionnelles, avec des procédures peu adaptées à leur croissance. Dans ce cadre, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) –ex-SGMAP-, en lien avec la mission French Tech, a lancé en juin 2017 un appel à projets « Développement de services publics innovants à l'intention des start-up de la French Tech » (dans le cadre du PIA).

Les lauréats, qui viennent d'être sélectionnés, seront accompagnés à partir de décembre 2017/janvier 2018 par la DITP, la DINSIC (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État) et la Mission French Tech, pendant un délai de 5 à 10 mois en fonction de la durée du projet. Cet accompagnement sera notamment fait au sein de French Tech Central.

Lauréat 1- Agence nationale des fréquences : Blockchain

Blockchain pour ouvrir les fréquences radio aux startups de l'IOT/5G/voitures autonomes: Le projet propose de permettre aux startups de l'écosystème d'accéder à des banques de fréquences. Cet accès est aujourd'hui difficile car les fréquences sont en principe allouées sur plusieurs années et sur l'ensemble du territoire, ce qui réserve le marché aux grandes entreprises. L'utilisation de la blockchain va permettre de faciliter l'allocation des fréquences, et donc de permettre une allocation temporaire de fréquences (1 mois sur un département par exemple), correspondant davantage aux besoins des startups.

Lauréat 2 - Agence nationale des fréquences: Freqlab

Diffusion de l'expertise ANFR au sein de l'écosystème. L'ANFR dispose, au-delà du système d'allocation des fréquences, d'une expertise technique et réglementaire forte, mais aujourd'hui non connue et non accessible aux startups. Le projet vise à mettre en place, dans French Tech Central, un guichet technique à disposition des fréquences (test de fréquences sur place, test d'usage de la 5G, etc).

Lauréat 3- Direction de la sécurité sociale (ACOSS) : API Embauche

La direction de la sécurité sociale dispose de données fortement demandées par les startups et susceptibles de donner lieu à des services simplifiés développées par les startups. Le projet vise à créer une API pour mettre les données, notamment du chèque emploi service universel, à disposition des startups, pour que ces startups intègrent à leurs solutions la gestion de déclarations de cotisations sociales.

Lauréat 4 - Préfecture de région Ile-de-France : Etat régional à Station F

Le nombre d'administrations susceptibles d'être contacté par une startup est très important et les entrepreneurs ne voient pas toujours qui contacter dans quelle hypothèse. Le projet vise à 1) offrir aux startups une solution innovante pour s'informer sur leurs démarches administratives, accéder à des financements et être orientés vers le bon interlocuteur et 2) répondre aux questions fréquentes automatiquement, en faisant des RDV individuels un vrai accompagnement individualisé avec une valeur ajoutée.

« La préfecture de région devient l'une des premières administrations à explorer les potentialités de l'intelligence artificielle dans la conduite du service public. Le Chatbot que nous avons développé est un outil qui nous permet d'atteindre plus facilement ces acteurs nouveaux de l'économie, dans un langage qui leur ressemble et qui nous pousse à nous réinventer » s'est félicité Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Lauréat 5 - IGN Geopack Startup

L'objectif du projet est de faciliter l'utilisation des données et géoservices de l'IGN par les startups et de mettre à disposition des données dans un format et un contenu adapté aux besoins des startups.

ANNEXES

5. Présentation des services publics et administrations partenaires au service des startups

Un accompagnement des administrations dans la mise en place d'une offre de services publics :

CNNUM :

Le Conseil organise des concertations régulières, au niveau national et territorial, avec les élus, la société civile et les entreprises. En tant qu'interface entre les pouvoirs publics et les écosystèmes, il souhaite profiter de sa présence à Station F pour renforcer sa proximité avec les acteurs présents sur le campus, à travers des auditions individuelles, des ateliers contributifs ou encore l'animation d'événements sur les enjeux politiques de la transformation numérique.

DITP (ex-SGMAP) :

La Direction Interministérielle de la transformation publique (ex - Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique) est un service du Premier ministre qui accompagne les administrations dans la conception de services publics innovants. Avec une volonté particulière de simplifier la vie des entreprises, la DITP conçoit des services publics, notamment numériques, qui facilitent leurs démarches administratives.

La DITP est chargée d'identifier les grandes tendances de création de valeur d'intérêt général, en développant notamment des actions d'écoute des usagers, des formats d'open innovation ou des actions de collaboration internationale. Ces différentes actions visent notamment l'identification de nouvelles politiques publiques à mettre en place en faveur des entreprises et du secteur privé.

Des opérateurs publics pour accompagner le développement des startups :

Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais certaines activités export à travers une large gamme de produits. Pour plus d'information : www.bpifrance.fr

Business France :

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr

UGAP :

L'UGAP est une centrale d'achat public. Elle constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de facilitation de l'accès des entreprises innovantes à la commande publique, de soutien aux PME et à l'emploi local et à l'innovation.

Pour plus d'informations : <https://www.ugap.fr/>

INPI :

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur.

Pour plus d'informations : www.inpi.fr/fr

Chambre de Commerce et d'Industrie :

La CCI Paris accompagne le développement des entreprises et des commerces parisiens. Elle propose des services adaptés aux entrepreneurs qui ont envie de créer, développer, transmettre, exporter, innover et agit pour accroître le rayonnement de la capitale.

Pour plus d'informations : www.cci75.fr

La présence de l'État régional pour accompagner les startups dans leurs démarches administratives et fiscales :

Préfecture de Région IDF :

La préfecture de région d'Ile-de-France, préfecture de Paris a un rôle d'animation et de coordination des politiques publiques au niveau régional, tout particulièrement pour renforcer l'attractivité du territoire et son développement économique et social. Elle représente ainsi l'Etat régional.

En sa qualité de préfet de département, il met en œuvre les politiques nationales et prend ses décisions conformément à celles-ci. Le préfet de région d'Ile-de-France, préfet de Paris représente donc le Gouvernement dans le département de Paris, capitale de la France et siège des pouvoirs publics. <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

DIRECCTE IDF :

La Direccte a pour missions notamment de soutenir les entreprises dans leur compétitivité et leur développement et accompagner les mutations économiques ; d'assurer l'application du droit du travail et promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social ; de contrôler la formation professionnelle ; de veiller au respect des règles de concurrence, à la loyauté des relations commerciales et à l'application des règles en matière de métrologie.

Pour plus d'informations : www.idf.direccte.gouv.fr/Paris

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) :

La DRIEE met en oeuvre les politiques publiques en matière d'Environnement et d'Énergie, et en particulier celles relatives à la transition écologique.

Pôle Emploi :

Pôle Emploi a notamment pour mission l'aide aux entreprises dans leurs recrutements : des services personnalisés sont proposés aux entreprises en fonction de leur expérience et de leur organisation. Pour plus d'informations : www.pole-emploi.fr/

URSSAF :

L'Urssaf Ile-de-France collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Elle s'est vue confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes tels que l'Unédic, le régime social des indépendants (RSI), le fonds de solidarité vieillesse (FSV), la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le fonds CMU ou encore les autorités organisatrices de transport (AOT). Elle propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA), ou les petites entreprises (TESE, CNFE). Pour plus d'informations : www.urssaf.fr/

DRFIP (direction régionale des finances publiques) :

La DRFIP assure notamment le traitement, le calcul et le recouvrement des impôts des professionnels et apporte une information aux acteurs économiques sur des thèmes spécifiques comme les crédits d'impôts, téléprocédures.

Préfecture de Police :

La préfecture de Police assure notamment la délivrance de titre de séjour.

Douanes :

Les douaniers ont pour objectif d'apporter des conseils personnalisés visant à sécuriser et simplifier les échanges à l'import et à l'export, par exemple un accompagnement sur la fiscalité, TVA et droits de douane, lors des importations, déclarations d'échange de bien lors des mouvements de marchandises dans l'UE et hors UE. des informations sur les normes (RDE, etc.) applicables dans l'UE et hors UE, en lien avec les autres administrations.

Des autorités administratives indépendantes pour sensibiliser les startups sur les réglementations liées à leurs activités :

CNIL :

La CNIL accompagne les professionnels dans leur mise en conformité avec la réglementation sur la protection des données personnelles. Concernant plus spécifiquement les startups, la CNIL propose un point de contact et de dialogue privilégié avec les écosystèmes d'innovation du numérique, notamment via son équipe Innovation et Prospective. Elle promeut des solutions technologiques protectrices de la vie privée en conseillant les entreprises le plus en amont possible, dans une logique de *privacy by design*.

ARCEP :

Architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux, l'Arcep veille au déploiement des réseaux numériques sur le territoire, à leur interconnexion, et à leur ouverture. Elle garantit l'ouverture du marché à de nouveaux acteurs et à toutes les formes d'innovation. L'une des missions de l'Arcep est l'attribution de fréquences et de numéros pour des usages télécoms.

Pour les startups dont le projet reposerait sur l'utilisation de fréquences et de numéros, l'Arcep propose trois types d'accompagnement :

- Pour tester une offre ou service, la possibilité de bénéficier d'un « bac à sable » réglementaire, une première en France : sous certaines conditions, l'Arcep peut alléger les obligations d'une startup en tant qu'opérateur afin de l'accompagner dans le développement d'une technologie ou d'un service innovants, au plan technique ou commercial, et ce pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans.
- Pour faciliter les démarches administratives, l'Arcep peut guider les entrepreneurs jusqu'à l'obtention des autorisations pérennes nécessaires.
- Pour anticiper l'avenir de leur activité, l'Arcep informe les entrepreneurs de l'évolution des normes de connectivité et du cadre réglementaire international en matière de fréquences et numéros.

Un accompagnement sur des thématiques ciblées :

ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de

l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

Banque de France :

La Banque de France mène notamment des travaux sur la digitalisation du secteur financier ; les évolutions et cadre réglementaire ; l'accès aux financements, le traitement des difficultés de crédits ; analyse et cotation des entreprises

Pour plus d'informations :

ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance. Autorité administrative indépendante, elle veille à la préservation de la stabilité du système financier et à la protection des clients, assurés, adhérents et bénéficiaires des personnes soumises à son contrôle.

Caisse des dépôts :

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique et sociale.

www.caissedesdepots.fr

BNF : Bibliothèque Nationale de France gère un pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) pour les porteurs de projets, investisseurs, etc.

Radio France : Radio France s'inscrit pleinement dans l'univers de l'économie numérique et des technologies de demain, et s'installera parmi les partenaires de la French Tech dans la zone « Share » de Station F pour co-construire, avec les acteurs incontournables de l'innovation, la radio de demain. Dans une ère de profonde mutation des usages et du secteur audiovisuel, le groupe, résolument tourné vers l'avenir, intègre un écosystème d'innovation mondial pour assurer la qualité, l'accessibilité et le développement de son offre sur l'ensemble des supports. « *La prochaine révolution du numérique sera la voix. A Radio France, le champ des possibles s'élargit grâce au numérique et ce partenariat avec La French Tech constitue une véritable opportunité pour favoriser la créativité et porter encore plus haut notre ambition de service public innovant* » souligne Mathieu Gallet, Président-directeur général de Radio France.

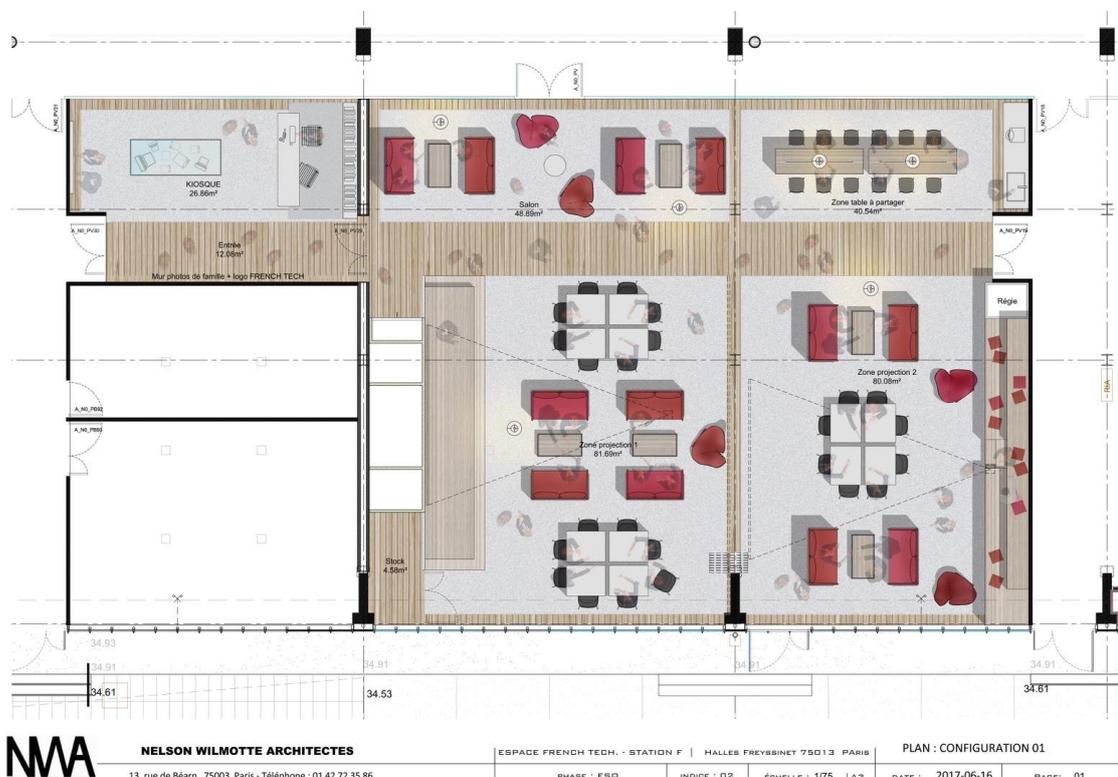
6. Gouvernance du projet : une approche fédératrice

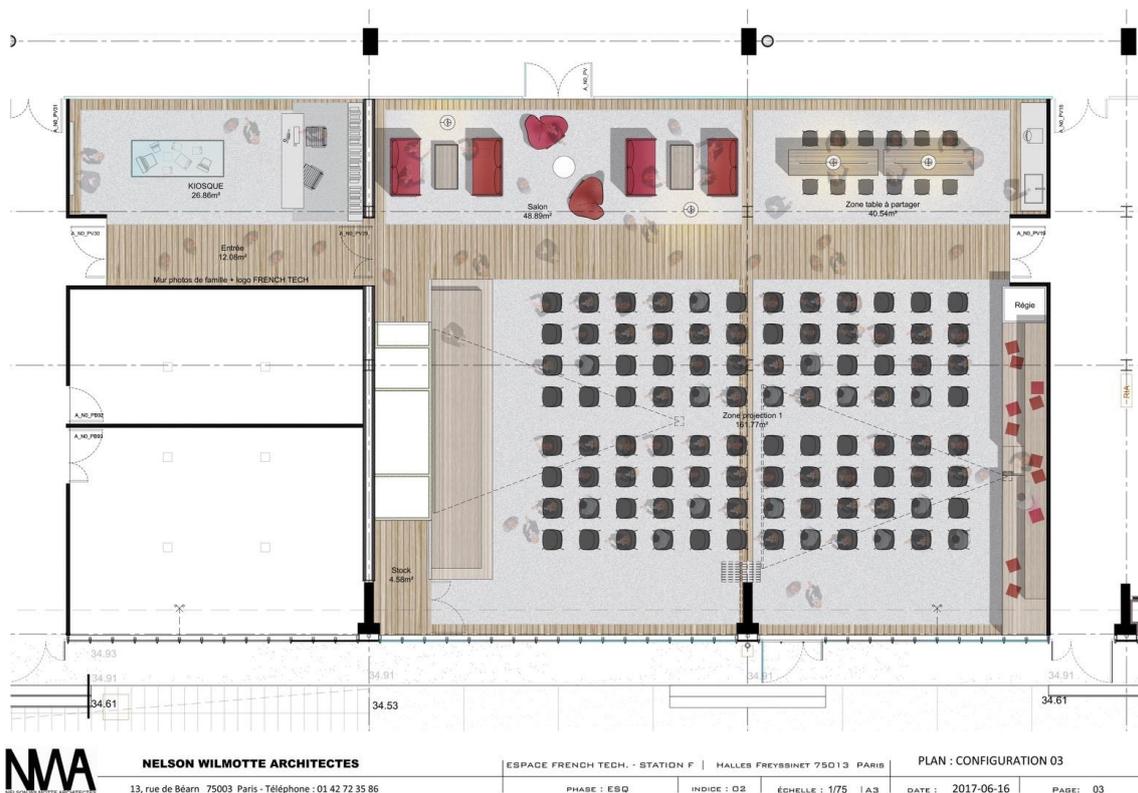
La mise en place d'un projet destiné à l'ensemble de l'écosystème, avec une forte présence d'administrations et d'acteurs de la recherche, dans un lieu privé de l'écosystème, constitue un projet inédit et implique une certaine agilité pour animer les communautés et gérer les espaces. Dans une logique de fédérer plusieurs types d'acteurs dès le départ, la gouvernance s'appuie pour le lancement du projet sur l'Etat, qui soutient le projet dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir, et d'Inria, l'institut de recherche public en sciences du numérique, au travers de sa filiale privée Inria-Participations.

Pour soutenir ce projet, un apport en capital d'1M€ a été fait par les deux co-fondateurs.

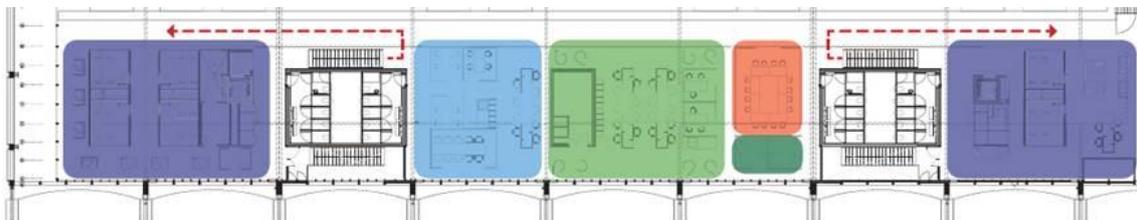
Cette première étape permet d'associer deux acteurs complémentaires qui illustrent les priorités du projet consacrées aux acteurs publics et à la recherche. Dans une logique d'ouverture, cette gouvernance pourrait s'ouvrir à moyen terme à l'ensemble de l'écosystème French Tech.

7. Un espace d'animation, d'accueil et d'information de 300 m² au rez-de-chaussée : FRENCH TECH CENTRAL (Nelson Wilmotte Architecte)





Des bureaux pour la Mission French Tech, l'équipe qui pilote l'action publique « La French Tech » au sein du Ministère de l'Économie, et des salles de réunions et des bureaux de passage pour les partenaires de l'initiative French Tech sur une surface de 700 m² au deuxième étage de la partie Share.



8. Quels usages pour les visiteurs de French Tech Central ?

Je suis une startup de Montpellier de passage à Paris, je peux :

- ✓ m'installer dans l'espace French Tech Central du rez-de-chaussée pour travailler, networker,...
- ✓ assister à une conférence, un atelier, une soirée,
- ✓ rencontrer un représentant d'un service public sur rendez-vous,
- ✓ me renseigner sur les sujets et contacts de la recherche publique,
- ✓ prendre des informations ou des contacts sur l'écosystème en général et en particulier sur la French Tech, et ses programmes.

Je suis une startup et j'ai un problème administratif, je peux :

- ✓ Prendre des renseignements à l'espace d'accueil.
- ✓ Poser une question et/ou solliciter un rendez-vous privé avec un représentant d'un service public via une plateforme en ligne dédiée (à partir de la rentrée),
- ✓ Rencontrer un représentant des services publics dans les bureaux French Tech du 2^e étage,
- ✓ Assister à un atelier d'information d'une administration ou d'un opérateur public dans l'espace French Tech Central du rez-de-chaussée,

Je suis un entrepreneur ou un talent étranger de passage à Paris et j'aimerais en savoir plus sur l'écosystème et comment le rejoindre, je peux :

- ✓ Me rendre à l'espace French Tech Central, y être accueilli en anglais et poser mes questions, m'installer pour travailler et networker,
- ✓ Recevoir un visiteur,
- ✓ Demander des renseignements sur l'écosystème French Tech, et l'action publique French Tech, récupérer des documents ou des contacts ciblés,
- ✓ Assister à une conférence, un atelier - en anglais -, une soirée,
- ✓ Être mis en relation avec un acteur de son choix de l'écosystème French Tech ou de l'action publique concernée,
- ✓ Trouver auprès de services publics des réponses à mes questions administratives (concernant par exemple les titres de séjour, le droit, la fiscalité, etc)

Je suis une startup et je recherche des talents scientifiques à recruter ou avec lesquels collaborer, je peux :

- ✓ Me rendre à des conférences scientifiques organisées dans l'espace French Tech Central,
- ✓ Rencontrer des chercheurs sur rendez-vous ou lors d'événements,
- ✓ Prendre contact avec Inria, l'institut de recherche en sciences du numérique, qui me renseignera sur ses compétences et celles des autres acteurs de la recherche française,
- ✓ Proposer une offre d'emploi qui sera relayée dans les instituts et laboratoires de recherche.

9. Rapprocher l'écosystème startups des laboratoires de Recherche, sous la houlette d'Inria – l'institut de recherche public en sciences du numérique -.

Pour renforcer ces collaborations et susciter des rencontres prolifiques, Inria – institut de recherche public en sciences du numérique- va concevoir et animer la programmation « Recherche » de *French Tech Central*, en lien avec l'ensemble de l'écosystème académique français.

Avec plus de 140 startups créées depuis 1984, des laboratoires communs et des partenariats stratégiques avec des grands groupe et des PME, plus de 280 brevets actifs, et 140 logiciels déposés chaque année, Inria prend une part active dans l'économie numérique, en plus d'être un acteur international majeur de la recherche en sciences du numérique.

Pour aider la France à saisir toutes les opportunités de la numérisation de l'économie et de l'industrie, Inria souhaite soutenir encore davantage la création d'entreprises et accompagner les entreprises dans la course à la création d'emplois et de valeur.

Inria assurera une forte présence à Station F. L'institut sera ainsi le partenaire principal de la French Tech dans son espace d'animation *French Tech Central*, en ayant la charge du développement des relations entre l'ensemble de la recherche académique et les start-up.

Au sein de FrenchTech Central

Inria, dans *French Tech Central*, mobilisera et coordonnera les acteurs de la recherche publique dans le domaine du numérique avec une ambition protéiforme :

- être à l'écoute des startups présentes pour identifier leurs besoins vis à vis de problématiques liées à la recherche, et les accompagner dans leur développement,
- favoriser les rencontres entre startups et chercheurs, de l'étudiant en master au chercheur confirmé au niveau international
- organiser régulièrement des présentations de résultats, des keynotes, des master classes, des tutoriels afin de faire le point sur l'état de la recherche dans les domaines d'intérêt des startups,
- assurer une coordination avec l'ensemble des actions organisées par les autres acteurs présents au sein de Station F pour favoriser les synergies,

Inria : l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société

Depuis sa création en 1967, Inria a toujours eu pour mission d'associer recherche et impact économique et sociétal. L'institut s'est ainsi démarqué dès ses premières années d'existence par l'importance accordée au transfert de connaissances ou de compétences de ses équipes de recherche et au transfert de technologies vers l'industrie.

Placé sous la double tutelle des ministères en charge de l'industrie et de la recherche, Inria favorise depuis cinquante ans la diversité des parcours scientifiques et les relations entre équipes de recherche et entreprises nationales comme internationales. Ce modèle fait d'écoute et de pragmatisme et cet intérêt pour le monde industriel et l'entrepreneuriat ont toujours été partagés par les chercheurs de l'institut avec pour objectif primordial de penser l'impact sociétal de la recherche. Du développement d'un produit commercialisable à la définition du *business model* en passant par le recrutement de collaborateurs et le financement, Inria accompagne et soutient les chercheurs désireux de passer le cap entrepreneurial.

La première startup Inria, Simulog, a vu le jour en 1984 et la dynamique entrepreneuriale s'est toujours développée depuis. Inria a favorisé depuis la naissance de plus de 140 entreprises innovantes et impulsé certaines évolutions législatives, comme les lois Allègre qui ont encadré juridiquement en 1999 le statut de chercheur-entrepreneur.

Encourager et développer le transfert sous toutes ses formes

Chez Inria, les relations avec l'entreprise et la société sont présentes dans tous les projets de recherche. Elles sont sans cesse entretenues par une sensibilisation des chercheurs au transfert et par des rencontres régulières avec le monde industriel.

À propos :



Inria, institut national de recherche dédié au numérique, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société ». Inria emploie 2400 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Son modèle agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques, et de répondre aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique.

Engagé auprès des acteurs de l'innovation, Inria crée les conditions de rencontres profitables entre recherche publique, R&D privée et entreprises. Inria transfère vers les startups, les PME et les grands groupes ses résultats et ses compétences, dans des domaines tels que la santé, les transports, l'énergie, la communication, la sécurité et la protection de la vie privée, la ville intelligente, l'usine du futur... Inria développe aussi une culture entrepreneuriale ayant conduit à la création de plus de 140 startups.

En 2017, Inria fête ses 50 ans. Tout en rendant hommage aux femmes et aux hommes qui ont façonné Inria depuis 1967, nous avons fait le choix de nous tourner vers le futur. Nous souhaitons en effet profiter de cet anniversaire pour réfléchir au monde numérique dans lequel nous avons envie de vivre, avec ses enjeux scientifiques, technologiques, éthiques, philosophiques.



La French Tech est le nom de la communauté des startups françaises, incarné par une marque collective. C'est aussi une Initiative publique innovante au service de ce collectif. La mission French Tech est l'équipe qui pilote et coordonne au sein du Ministère de l'Économie le déploiement des actions de l'initiative French Tech lancée en novembre 2013 par le gouvernement et structurée autour de 3 axes : fédérer l'écosystème de startups français, accélérer la croissance des startups et faire rayonner la French Tech à l'international. Les partenaires fondateurs de l'Initiative sont : Direction Générale des Entreprises, Direction Générale du Trésor, Ministère des affaires étrangères, Caisse des dépôts, Bpifrance, Business France, Commissariat Général à l'Investissement.



Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

Doté de près de 47 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet. Des priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. La mise en œuvre du PIA implique la mobilisation de l'ensemble de la Caisse des Dépôts et de plusieurs directions de Bpifrance.

Contact presse :

Marie Gallas-Amblard

Direction de la communication

Mission French Tech

Marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr

www.french-tech-central.com

